

Conseiller/conseillère au développement économique

Sous la supervision de la direction du Service de développement régional et local, le titulaire du poste offre un appui technique aux entrepreneurs et aux promoteurs de projets à caractère économique, notamment aux communautés locales pour des projets structurants en ruralité et en économie sociale. Il procède à l'analyse financière des projets et à la gestion des fonds dédiés au développement et à l'aide aux entreprises, notamment en canalisant vers eux des fonds.

A) ORIENTATIONS GÉNÉRALES

- Évalue les risques financiers, prépare des prévisions financières, des scénarios de financement et autres rapports concernant la gestion des fonds, notamment le Fonds de soutien aux projets structurants, le Fonds de développement des entreprises en économie sociale ainsi que la mesure STA. Il rédige des rapports et des recommandations.
- Effectue différentes activités de consultation, d'orientation et de référence, d'aide à la réalisation de plans d'affaires, de recherche de financement, d'aide financière et de suivi auprès des entrepreneurs au niveau des projets de démarrage ou d'expansion.
- Anime et accompagne les communautés dans l'analyse de leur situation et la mise en place de projets.
- Soutient les élus dans leurs décisions en matière de développement rural.
- Contribue à toutes les étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi liées au Fonds de soutien aux projets structurants.

B) FINANCEMENT

- Participe à l'évaluation des risques financiers des projets faisant l'objet de demandes d'aide financière auprès des fonds gérés par la MRC pour le développement régional et local ainsi que pour l'aide aux entreprises.
- Participe à l'analyse des projets d'investissement déposés.
- Fait le suivi des dossiers.

C) DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

- Effectue différentes activités de consultation, d'orientation et de référence, d'aide à la réalisation de plans d'affaires, de recherche de financement, d'aide financière et de suivi auprès des entrepreneurs au niveau des projets de démarrage ou d'expansion, des secteurs prioritaires dans le plan d'action de l'organisme.
- Assiste les entrepreneurs dans l'élaboration de leur plan d'affaires ou d'expansion et leur fournit le support technique ou les réfère aux organismes et professionnels appropriés.

Appel de candidatures

- Assiste les entrepreneurs dans leur recherche de financement, l'estimation de leurs coûts de départ et la préparation de leurs états prévisionnels, et les réfère au besoin aux programmes, organismes ou institutions appropriés.
- Détermine l'admissibilité des projets présentés aux différents fonds gérés par la MRC et présente les projets admis aux comités d'approbation appropriés (STA, CIR, CIC).
- Effectue un suivi périodique auprès de ses clients pour évaluer le niveau d'accomplissement du projet.
- Effectue toute autre tâche demandée par son supérieur.

B) CONNAISSANCE DU MILIEU ET PROMOTION DE LA RURALITÉ

- Améliore la connaissance que les milieux possèdent des ressources humaines, physiques, techniques et financières de leur territoire.
- Fait la promotion et favorise un développement endogène durable basé sur le respect des territoires, des ressources et des gens qui l'habitent.
- Favorise l'émergence de projets et d'initiatives de développement jugés prioritaires par la MRC.
- Identifie et accompagne des groupes de citoyens dynamiques du territoire dans l'élaboration de projets visant la vitalité des collectivités locales rurales.
- Assure l'avancement de dossiers spécifiques au développement rural du territoire.
- Accompagne les communautés rurales dans l'établissement de leur indice de vitalité sociale à partir de l'outil fourni par le MAMOT.

C) CONCERTATION LOCALE ET TERRITORIALE

- Assiste les responsables locaux, élus et non élus, dans la définition et la mise en œuvre d'une vision de développement durable de leurs milieux ruraux.
- Assure la liaison entre les différents intervenants locaux et territoriaux dans le cadre de la mise en place de la politique de la ruralité.
- Au besoin, organise et anime des forums de réflexion et des activités de consultation sur le développement rural durable.
- Soutient l'élaboration et la mise à jour du plan de travail sur la ruralité de la MRC, de son plan d'action annuel, des plans d'action des communautés.

D) GESTION DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

- Soutient l'élaboration et la mise à jour des mécanismes de sélection de projets (politique de gestion des fonds, formulaires d'appels de projets, grille de sélection).
- Anime et supporte les comités et les intervenants de développement dans l'élaboration et la réalisation des projets présentés.
- Établit la recevabilité des projets présentés.
- Analyse, présente et recommande les projets au comité de priorisation et effectue les suivis prévus.
- Assure le suivi des fonds disponibles, anime et soutient le comité d'investissement pour la ruralité.

Appel de candidatures

- Participe aux réunions nécessaires à son mandat et autorisées par la direction du Service.
- Prépare les rapports au MAMOT et collabore à la reddition de comptes.

E) RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES :

1. DE SUPERVISION :

Aucune.

2. FINANCIÈRE :

- Prépare et suit le budget de promotion et de développement de la ruralité, sous la supervision de la direction du Service.
- Gère le Fonds de soutien aux projets structurants

3. COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS:

- Dans le cadre de ses fonctions, le titulaire de ce poste pourra être appelé à participer à divers comités locaux et régionaux. Le cas échéant, le titulaire de ce poste devra préalablement obtenir l'autorisation de la direction du Service afin que ces activités soient officiellement incorporées à ses fonctions.

F) EXIGENCES ET CONNAISSANCES

1. EXIGENCES :

- Baccalauréat en administration, finance ou dans une discipline appropriée;
- Minimum 5 ans d'expérience pertinente au poste;
- Capacité à bâtir des relations avec les élus, la clientèle et les partenaires, sens de l'organisation, esprit d'analyse et autonomie;
- Excellente capacité de rédaction en français, et fonctionnel en anglais (oral surtout).

2. CONNAISSANCES :

- Bonne connaissance du monde des affaires;
- Bonne connaissance en analyse financière de projets;
- Bonne connaissance de la suite Office et de l'anglais;
- Bonne connaissance de la région du Val-Saint-François serait un atout.

G) CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent/temps plein;
- Semaine de travail : 35 heures;
- Selon la politique salariale en vigueur;

Appel de candidatures

- Entrée en fonction : d'ici octobre 2017

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard, le **20 juillet 2017 à 12h**, par courrier ou par courriel à l'adresse suivante :

MRC du Val-Saint-François

Comité de sélection (conseiller en développement économique)

300, rue du Parc Industriel, Windsor (Québec) J1S 2T2

ou par courriel à ncaron@val-saint-francois.com

Nous souscrivons au principe d'égalité des chances pour tous/tes dans l'emploi. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.